

Le menu complet des droits

10 décembre 2019

À l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Résolution 194 des Nations-Unies proclamant le droit des réfugiés palestiniens au retour dans leurs foyers, le mouvement BDS insiste sur « le menu complet des droits » pour les Palestiniens autochtones.

« Je ne suis pas intéressé de ramasser les miettes de compassion lancées de la table de quelqu'un qui se considère mon maître. Je veux le menu complet des droits. » Archevêque honoraire Desmond Tutu

Il y a exactement 71 ans, l'Assemblée générale des Nations-Unies (AGNU) adoptait la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) dont le préambule stipule que « la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde ». Ancré dans cette déclaration historique, le mouvement BDS rejette le racisme et la discrimination dans toutes leurs formes et aspire à réaliser le « menu complet des droits » du peuple palestinien.

Pour la majorité absolue du peuple originaire de la Palestine, le droit le plus important dans ce « menu » est le droit de nos réfugiés à retourner dans leurs foyers et sur leurs terres

d'origine, dont ils ont été ethniquement nettoyés par les milices sionistes, puis par l'armée israélienne, durant la Nakba de 1948.

Ce droit, qui fut explicitement adopté dans la Résolution 194 de l'AGNU le lendemain seulement de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'AGNU, repose sur un fondement solide dans cette Déclaration. Il est également consacré dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et en d'autres principes du droit international.

Le nettoyage ethnique de la Palestine s'est poursuivi au cours des sept dernières décennies, c'est-à-dire que la Nakba est toujours en cours. Aujourd'hui, plus de 68 % du peuple de la Palestine sont des réfugiés ou des déplacés à l'intérieur de leur propre pays, privés de leur droit fondamental au retour dans leur foyer par le régime israélien d'extrême droite d'occupation militaire, de colonialisme de peuplement et d'apartheid. C'est précisément pour cela que l'appel BDS, publié par la plus large coalition de la société palestinienne en 2005, insiste sur le droit des réfugiés palestiniens au retour dans leurs foyers et sur leurs terres, ainsi que sur le droit de vivre libéré de toute occupation étrangère et d'apartheid.

Les arguments anti-palestiniens qui rejettent le droit inaliénable des réfugiés palestiniens au retour sont des arguments racistes, car ils déshumanisent les Palestiniens, nous refusant ce qui est dû à tous les autres êtres humains. Ils visent, directement ou non, à maintenir le statut d'Israël en tant qu'« État juif » d'apartheid, avec des dizaines de lois racistes qui servent à dominer et discriminer racialement

les Palestiniens, originaires du pays. Tout défenseur des droits humains cohérent avec la morale devrait condamner sans réserve un tel racisme et une telle suprématie ethnique.

Soixante et onze ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations-Unies, ce qui est nécessaire est d'exiger des comptes au regard du droit international et d'exercer des pressions efficaces afin de démanteler ce régime israélien d'assujettissement colonial et d'apartheid, notamment le déni de plusieurs décennies des droits de nos réfugiés. Il est plus crucial que jamais de boycotter les entreprises et les banques israéliennes et internationales, de même que les institutions académiques et culturelles, qui se rendent complices des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité israéliens. Se désinvestir des multinationales qui soutiennent l'apartheid israélien est une obligation morale et légale, et non un acte charitable.

Imposer un embargo militaire sur le régime israélien d'extrême droite, comme ce fut le cas contre l'Afrique du Sud de l'apartheid, est réclamé dans l'urgence, non seulement par égard pour les Palestiniens, mais aussi par égard pour toutes les communautés opprimées dans le monde. Les doctrines militaires « testées sur le terrain », les armes et les systèmes de « sécurité » jouent un rôle de premier plan dans ces crimes – comprenant le génocide et le nettoyage ethnique – qui sont perpétrés par des régimes despotiques et meurtriers en Afrique, en Amérique latine, en Asie du Sud, dans le monde arabe, et ailleurs.

La logique BDS de pression non-violente, de mise en responsabilité et de cohérence morale est plus que jamais

nécessaire dans la poursuite de ce que la Déclaration universelle des droits de l'homme a pour but de réaliser : la liberté, la justice, la dignité et la paix. Après tout, *tout le monde* a droit au menu complet des droits de l'homme.

Source: BDS Movement

Traduction : BP pour BDS France